

Missions de Lucile Horner  
dans les camps de réfugiés indochinois  
Par Lucile Horner

## LE BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À SINGAPOUR

Début novembre 1979, je fus nommée directrice du bureau d'immigration du Québec à Singapour. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'entrai dans mes nouvelles fonctions.

La collaboration entre le Ministère de l'Immigration du Canada et celui du Québec est prioritaire. L'entente Couture-Cullen est précise à ce sujet : Le Québec fait la sélection de ses candidats et le Canada en fait l'admission. Une fois la sélection faite par le Québec, l'admission par le Canada consiste à vérifier le statut de chacune des personnes sélectionnées et à s'assurer qu'elles correspondent à ses critères sur le plan de la santé et de la sécurité. Cependant, il revient au fédéral de déterminer le statut de réfugié des requérants.

Au bureau fédéral de Singapour, j'ai toujours bénéficié de l'entière collaboration du Service d'immigration du Canada. Al Lukie qui en était le responsable me facilitait toujours la tâche. Le travail était considérable. Il fallait en peu de temps atteindre nos objectifs de départs, par avion, des réfugiés que nous avons sélectionnés. La date d'arrivée de chaque avion venant cueillir ces réfugiés pour les amener au Canada, était décidée par Ottawa. Il fallait qu'à la date fixée, les examens médicaux et l'enquête de sécurité des personnes qui devaient remplir l'avion, soient terminés. Pour nous permettre d'atteindre nos objectifs dans les temps requis, le travail fut simplifié. Du côté fédéral, le formulaire 1067, dans lequel les agents fédéraux indiquaient les points attribués aux requérants, fut remplacé par le formulaire 1314 qui tenait également lieu de visa. Les agents n'avaient ainsi qu'un seul formulaire à remplir.

Habituellement, l'original du CSQ était remis au requérant principal, une copie était remise à l'agent fédéral pour son dossier et nous gardions une autre copie pour le nôtre. Mais dans les camps de réfugiés, il n'était pas facile pour les détenteurs de CSQ de garder ce précieux document propre et de le conserver dans un endroit sécuritaire. Donc, il fut décidé que dans ces camps, l'original serait attaché au visa correspondant. Ainsi, en arrivant au Québec, chacun recevrait son visa et le CSQ serait remis au requérant principal. Ce document est important puisqu'il donne au nouvel arrivant ses droits aux services offerts aux résidents du Québec.

Dans les années 1979 - 1980, alors que les arrivées des réfugiés atteignaient leur plus haut taux, le bureau d'immigration à Singapour était une véritable ruche. On y travaillait de longues heures. Il n'était pas rare que très tard le soir, des agents y travaillaient encore. Rodney Fields avait la responsabilité d'établir la liste des départs. Je me souviens d'un soir, alors qu'il avait terminé sa liste des départs qui devaient avoir lieu le lendemain, il apprit qu'une famille qui avait dû rester très longtemps dans le camp, pouvait enfin partir. Son départ avait été retardé pour permettre à l'un de ses membres d'être traité pour la tuberculose. Eh bien, Rod est venu au bureau, le soir, pour faire les changements nécessaires, afin que cette famille puisse partir le lendemain. C'était un travail qui demandait un certain temps. Il devait enlever les noms des membres d'une famille déjà inscrits, comptant le même nombre de personnes, pour y insérer à la place, ceux de la famille désignée, sans affecter l'ordre des départs.

## LES CAMPS DE RÉFUGIÉS INDOCHINOIS DE LA CÔTE MALAISE

Mes premières missions eurent lieu principalement dans les camps de Kota Bahru, Kuantan, Pulau Basar, Pulau Tengah. Les entrevues faites dans des conditions précaires me changeaient du confort de nos bureaux. Ce petit côté aventure me plaisait particulièrement.

Dans l'un de ces camps, ma table de travail était placée non loin d'un four crématoire. À quelques reprises, la crémation se faisait là, dans une haute cheminée située tout à côté de nous. L'odeur de la fumée était plutôt troublante. Je fus davantage touchée lorsqu'on y amena le corps d'un enfant. Ce fut une bonne leçon de vie. D'une part, l'on côtoyait la mort et d'autre part, la vie. Mais, le travail devait continuer.

Je me souviendrai toujours avec effroi, de cette discussion, au bord de la route, du représentant du HCNUR, d'un agent d'immigration du Canada et d'un représentant des autorités malaises. Ce dernier voulait refouler en mer un bateau de réfugiés qui venait tout juste d'arriver. Pour éviter cette catastrophe, le représentant du HCNUR dut garantir au représentant malais que ces réfugiés ne resteraient que temporairement en territoire malais, qu'ils seraient acceptés pour être réinstallés soit en France, aux États-Unis, en Australie ou au Canada. C'est à ce moment-là que l'agent canadien intervint en promettant que la grande majorité de ces réfugiés seraient considérés pour être réinstallés au Canada. Ces promesses, faites sur le bord de la route, sauvèrent les réfugiés de ce bateau. Cet incident m'a beaucoup marquée et convaincue de la nécessité de nos missions.

Plus tard, des ententes furent conclues avec les autorités malaises pour qu'aucun bateau ne soit refoulé en mer. Les camps côtiers furent fermés et tous les bateaux furent dirigés vers l'île de Bidong (Pulau Bidong).

## LE CAMP DE PULAU BIDONG EN MALAISIE

À chaque deux semaines, je me joignais à l'équipe de l'immigration canadienne, sous la direction de Don Cameron, pour aller sélectionner, pendant cinq jours, les réfugiés vietnamiens destinés au Québec. Au début, c'est en petit avion que nous nous rendions à Kuala Terengganu situé sur la côte est de la Malaisie. Nous logions dans un petit hôtel avec piscine. Après une longue journée de travail, nous apprécions le confort de ce refuge.

Les premiers temps, chaque matin, nous empruntions un yacht pour nous rendre à l'île de Bidong (Pulau Bidong). Le soir, nous revenions à notre hôtel par le même moyen de transport. Chaque voyage durait de trente à soixante minutes. Mais, pendant la saison des pluies, nous devions utiliser un gros bateau de pêche pour affronter la mer agitée. La durée du voyage était alors de deux à trois heures. Pendant cette période, nous étions donc forcés de rester dans le camp pendant les cinq jours de travail.

Mes collègues m'avaient avertie que nous dormions en plein air sur nos tables de travail et que les rats en profitaient pour faire la fête. Les souris et les rats sont les seuls animaux qui me font réellement peur. Toute la journée de ma première mission, j'appréhendais ce moment fatidique. À la fin de la journée, le représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR), était tout heureux de nous annoncer l'ouverture officielle d'une maison destinée à accueillir les gens des différentes délégations. C'est avec beaucoup de fierté qu'il nous fit visiter les lieux. De chaque côté il y avait un dortoir avec des lits superposés. L'un d'eux devait abriter les agents d'immigration canadiens. Étant la seule femme, on me désigna une petite pièce dans laquelle il y avait un seul lit et une salle de bain attenante. Comme dans cette chambre, il n'y avait pas de porte, on me rassura en me disant qu'une sentinelle ferait le guet toute la nuit. En arrivant dans la pièce, je vis un gros rat courir sous le lit pour ensuite s'enfuir dans le dortoir des agents. Malgré la fatigue, j'hésitais à me coucher. Pour me tranquilliser, je mis des bâtons d'encens tout autour du lit, espérant que la fumée éloignerait les rats. Je demandai une lampe de poche et finis par m'endormir. Le lendemain, très tôt le matin, nous étions à nos postes, prêts à recevoir les requérants pendant de longues heures. Les réfugiés aussi devaient dormir dans des habitations de fortune plus ou moins grandes, souvent faites de bambou recouvert de bâches, que la plupart du temps, ils devaient partager avec des inconnus.

## LES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS EN MALAISIE

Je connaissais très peu la façon de vivre et la mentalité de ces gens pour qui une réinstallation dans un tiers pays était devenue une planche de salut. J'appris rapidement à apprécier leur courage, leur ténacité, leur foi en la vie, leur détermination à accéder à une vie meilleure. Chacun d'entre eux avait dû vivre des moments douloureux. D'abord, la dure décision de quitter son pays. Puis la peur de ne pas survivre au voyage risqué en mer. Ensuite, la joie d'être accueilli dans un pays d'asile temporaire. Finalement, l'anxiété, l'espoir de pouvoir le quitter pour enfin aller vivre dans un pays qui lui permettra de se réaliser.

C'est dans l'un de ces camps que je constatai que, malgré ses grandes qualités, l'être humain avait aussi de grandes faiblesses. Les agents fédéraux avaient confié, à certains réfugiés, la tâche de distribuer les formulaires "Demande de résidence permanente" (IMM8) à ceux qui désiraient se réinstaller au Canada. Or, quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre que certains responsables de la distribution des formulaires, soutiraient de l'argent à ceux qui les réclamaient. Il fut donc décidé qu'à l'avenir, seuls les agents d'immigration donneraient ces formulaires. Ces derniers inscrivaient le nom de la personne à qui il remettait un exemplaire.

J'ai pu accepter un grand nombre de réfugiés, grâce à la générosité des nombreux Québécois qui s'engageaient à parrainer des familles ou des célibataires pendant toute une année, après leur arrivée au Québec. Il y avait aussi des familles d'accueil qui s'engageaient à recevoir temporairement des enfants mineurs non accompagnés (EMNA). Nous avions l'ordre d'accepter sans limite les réfugiés répondant à nos critères, jusqu'à ce que l'on manque de parrainages. Nous n'en n'avons jamais manqué. Le principal critère d'acceptation : Vont-ils pouvoir se débrouiller seuls, d'ici une année? Par la suite les critères furent basés sur les liens de parenté qui variaient selon les circonstances.

## LE CAMP DE PULAU GALANG EN INDONÉSIE VIA TANJUNG PINANG

C'est dans l'île de Galang (Pulau Galang) que les réfugiés Vietnamiens, arrivant en Indonésie, étaient accueillis. Le camp comptait plusieurs grandes maisons construites en longueur où chaque famille avait un espace qui lui était alloué. Dick Martin était l'agent canadien responsable de ce secteur. À chaque voyage, il était accompagné de son équipe de deux ou trois agents. Aux deux semaines, je me joignais à eux. C'est du port de Singapour, que nous prenions un bateau qui nous amenait à Tanjung Pinang, petit village qui nous servait de port d'attache pendant les cinq jours de notre mission. En débarquant du bateau, sur le quai, nous faisons face à une horde de jeunes gens qui se précipitaient sur nos valises. Lors de ma première mission, j'étais inquiète, mais j'ai vite compris le processus. Les jeunes garçons qui avaient été assez rapides pour s'emparer de nos valises, nous attendaient afin que nous leur indiquions quelles valises chacun d'eux devaient transporter dans leur voiturette respective. Après les formalités d'immigration, tous ensemble, nous marchions vers l'hôtel.

Après de dures journées de travail, nous désirions avoir un peu de notre confort d'Occidentaux. C'est ainsi que nous avons montré aux employés de cet hôtel à mettre un deuxième drap dans le lit et comment faire cuire un œuf à la coque mollet. Le premier matin, nous avons eu droit à un œuf cru. De notre côté, nous devions nous habituer aux coutumes du pays hôte. Non loin de l'hôtel, il y avait une mosquée et très tôt le matin, nous entendions l'appel à la prière. Les premières nuits, nous n'apprécions pas, mais la fatigue de nos longues journées de travail finissaient par avoir raison de ce dérangement. Tanjung Pinang avait une grande particularité. Le soir, les rues du village devenaient des terrasses de restaurants. Il y avait des dizaines de comptoirs ambulants et chacun y offrait sa spécialité. On y faisait une excellente nourriture, particulièrement des omelettes que je n'ai jamais mangées ailleurs. Autre phénomène, il y avait dans ce village de nombreuses voitures américaines de modèles anciens. Tôt le matin, de Tanjung Pinang nous prenions un bateau de pêche pour nous rendre à Galang.

## LES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS EN INDONÉSIE

À notre arrivée au camp de Galang, nous étions reçus par les responsables vietnamiens élus par leurs compatriotes. Le camp était organisé comme une ville. Ses représentants avaient été élus par les réfugiés. Tout comme à Pulau Bidong, nos tables de travail étaient installées sous un toit de tôle ondulée. Pendant la mousson, la pluie qui tambourinait sur le toit, nous forçait à hausser le ton de part et d'autre. Cela devenait épuisant, mais pour ne pas nous décourager, nous faisons de bonnes blagues. Rick Schramm était expert dans ce domaine.

La plupart de nos interprètes vietnamiens ayant une éducation supérieure, faisaient partie des élus. Ils avaient une grande influence sur tous les autres réfugiés. Comme dans toutes populations, dans ce camp, on y retrouvait le meilleur et le pire. Les réfugiés avaient un esprit d'entraide, de coopération hors du commun. Ils aidaient dans les écoles, l'organisation de fêtes, des loisirs, etc. Cependant, encore une fois, nous fûmes confrontés à une situation choquante. Nous avons constaté que depuis peu, plusieurs candidats ne se présentaient pas à leur entrevue. Nous ne comprenions pas les raisons de ces absences, alors qu'ici, tous les réfugiés n'avaient qu'un espoir, celui d'être convoqués pour une entrevue de sélection. Nous avons eu réponse à notre questionnement par une Québécoise, d'origine vietnamienne, travaillant dans le camp pour une ONG. Elle nous apprit que nos interprètes à qui étaient remises les listes de nos entrevues avant notre arrivée, soutiraient de l'argent aux réfugiés apparaissant sur ces listes. Ils leur disaient que c'était grâce à eux si leurs noms étaient sur la liste. Le lendemain, quand mon interprète m'annonça qu'une famille ne se présentait pas à notre appel, je lui dis de faire tout de suite une annonce au micro pour qu'elle soit entendue par l'entremise des haut-parleurs placés un peu partout dans le camp. Elle me répondit que cela avait déjà été fait, mais que la famille n'avait pas répondu à cet appel. Je lui dis alors, que tant que cette famille ne se présenterait pas, je ne ferais plus aucune entrevue de la journée et que ce serait toujours comme cela à l'avenir. Peu de temps après, j'avais la famille devant moi. Par la suite, ce n'est qu'à notre arrivée que nous remettions nos listes de convocations. Ce qui régla ce problème.

Je n'avais pas de connaissance de la langue vietnamienne, mais lors de certaines entrevues, il m'arrivait de sentir un malaise chez mon interprète. Plutôt que de traduire, comme d'habitude, mes questions et les réponses du requérant, elle tenait une conversation avec lui. Et toujours, dans ces circonstances je remarquais que le candidat se faisait insistant. J'ai fini par comprendre que ce n'était pas toujours facile pour l'interprète. De peur d'être refusés, certains requérants, au lieu de répondre à mes questions, lui demandaient de me dire ce qu'il fallait pour être acceptés. Avec le temps, nous avons appris à nous connaître et à régler les problèmes venant, pour la plupart, de nos cultures différentes.

Plusieurs Indonésiens travaillaient dans ce camp pour des organismes internationaux, comme le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCNUR), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ou encore pour des organisations non gouvernementales, comme Le Croissant rouge, Save The Children, Care, etc. À la moindre occasion, ils organisaient, dans le camp même, des fêtes auxquelles ils conviaient des réfugiés. On y servait de petites gâteries et tous étaient invités à danser sur une musique du pays. Contrairement aux travailleurs locaux des autres camps que je connaissais, ceux de Galang ne se contentaient pas, tout simplement, de bien faire leur travail. Ils se mêlaient aux réfugiés qu'ils aimaient et pour lesquels ils avaient une grande considération. Je sentais chez eux un grand respect de l'autre et un sens humanitaire très marqué.

J'eus le grand privilège de passer le jour de Noël 1980 au camp de Galang. Pour l'occasion, les réfugiés avaient décoré, aux couleurs de Noël, la grande église qu'ils avaient aidé à construire. Ils avaient décoré un arbre de Noël avec de nombreuses lumières. De plus, ils avaient suspendu plusieurs grandes étoiles de carton remplies de lumières. Une série de bougies illuminaient le

chemin qui menait à l'église où avait lieu la messe de minuit. Pendant la cérémonie, il y eut une panne d'électricité due au trop grand nombre de lumières dans les décorations. Cette déception n'a pas diminué la bonne humeur et la joie de nos réfugiés.

Avec la représentante du HCNUR, responsable de la section des enfants mineurs non accompagnés, nous avons prévu une visite pour les enfants de chaque secteur du camp. Nous étions donc très attendues. Ce que les enfants ignoraient, c'est que nous étions accompagnées du père Noël. La responsable lui avait remis un savon de toilette, une brosse à dents et un tube dentifrice pour chaque enfant. Pour ma part j'avais obtenu du cuisinier de l'Hôtel Goodwood Park où j'habitais à Singapour, de petits pains d'épices en forme de père Noël. Notre père Noël vietnamien était tout petit et mince. Il portait une barbe faite avec de la ouate, une chemise et des pantalons rouges retenus à la taille par une petite ceinture. Il marchait comme un vieillard, avec l'aide d'une canne. Il n'avait rien à voir avec le bon gros père Noël que nous connaissons. Mais jamais père Noël n'aura été aussi heureux de distribuer ces petits cadeaux qui faisaient la joie incomparable de ces enfants dont les yeux brillaient de bonheur. Ce fut l'un des plus beaux Noël de ma vie!

C'est dans ce camp que j'ai découvert que le téléphone vietnamien fonctionnait très bien d'un camp à l'autre. L'un des organismes de l'Église catholique de Montréal offrait des parrainages pour les étudiants en prêtrise. À Pulau Bidong, j'avais accepté quelques séminaristes. Dans une entrevue faite à Galang, l'un des réfugiés me dit être séminariste et vouloir poursuivre ses études dans ce secteur. Je l'ai donc accepté. Quelques jours plus tard, nous recevions un parrainage au nom de ce candidat pour réunion familiale. On nous demandait d'accélérer le processus car la fiancée de ce jeune homme était enceinte. Par la suite, j'appris que la soeur du candidat qui était au camp de Pulau Bidong lui avait écrit pour lui faire savoir que l'on acceptait facilement les candidats qui étaient séminaristes. Dans les circonstances, ces situations étaient plausibles. Cependant, nous faisons comprendre aux réfugiés que nous nous attendions à connaître la vérité.

## LES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS DE SINGAPOUR

Ce pays avait établi des règles bien précises concernant les réfugiés de la mer.

- 1.- Il acceptait d'accueillir temporairement sur son territoire, les réfugiés amenés par les navires de différents pays qui les avaient rescapés en mer.
- 2.- Les autorités des pays pour lesquels ces navires battaient pavillon s'engageaient officiellement à ramener dans leur pays respectif tous les réfugiés laissés à Singapour, dans les trois mois suivant leur débarquement dans ce pays.

De ces réfugiés, nous avons accepté quelques cas qui nous avaient été présentés pour réunification familiale. Les entrevues eurent lieu dans notre bureau du Haut-Commissariat du Canada.

## COLLABORATION AVEC LES AGENTS D'IMMIGRATION DU CANADA

Nous avons un très bon échange autant sur le plan professionnel que sur le plan social. Je pouvais compter sur une collaboration entière de la part de tous les agents fédéraux. Nous pouvions toujours discuter de nos dossiers dans des buts précis : donner satisfaction aux réfugiés et atteindre nos objectifs.

Ainsi, j'ai beaucoup apprécié l'action humanitaire de mon collègue fédéral, Don Cameron. Il a fait tous les arrangements pour que deux jeunes filles, l'une de 16 ans et l'autre de 22 ou 23 ans, qui

avaient été violées à neuf reprises par des pirates en mer, puissent partir très rapidement pour le Québec.

Pendant l'année où j'étais en poste à Singapour, mes supérieurs acceptaient que je garde en permanence mon petit appartement hôtel, même quand j'étais en missions en Malaisie et en Indonésie où je devais loger également dans un hôtel. J'appréciais beaucoup cet arrangement qui me permettait d'avoir un endroit fixe où je pouvais laisser mes choses personnelles sans avoir à faire, défaire et refaire des valises supplémentaires que je laisserais à l'hôtel à chaque départ pour mission. Cependant, mes collègues fédéraux qui venaient régulièrement en mission, n'avaient pas le même privilège. Je leur avais offert de laisser chez moi les valises qu'ils n'avaient pas à apporter en mission, ce qu'ils appréciaient beaucoup.

Comme je le mentionnais précédemment, nous avions l'habitude de prendre l'avion pour aller de Singapour à Kuala Terengganu. Mais, pendant la saison des pluies, ce moyen de transport s'avérait dangereux. La semaine précédant un de nos départs, nous apprenions que l'avion que nous prenions habituellement avait été foudroyé lors d'un violent orage. Il avait donc été décidé que nous irions à Kuala Terengganu avec un véhicule du Haut-Commissariat du Canada. Je me rappelle, avec plaisir, la bonne humeur qui y régnait. Nous chantions tout au long du voyage. Nous nous arrêtons dans un bon restaurant chinois pour y déguster des poissons et autres mets extraordinaires. Je me rappelle aussi que grâce à la taille du véhicule, nous pouvions traverser, sans problème, les routes inondées par les pluies torrentielles.

Je me souviens aussi du jour de Noël 1979 chez les Lukie. Toute la journée, on nous avait servi le traditionnel lait de poule, accompagné de bons petits plats. Nous étions, pour la plupart, loin de nos foyers. Cette fête nous avait rassemblés et aidés à ne pas tomber dans l'ennui. Al était bon vivant et pour lui, toutes les occasions étaient bonnes pour célébrer. Aussi, étions-nous régulièrement invités chez lui. C'était toujours un grand plaisir.

De mon côté, le 24 juin 1980, j'ai fêté la Saint-Jean dans les jardins de l'hôtel où j'habitais. Tous les agents fédéraux du Service et autres membres du Haut-Commissariat du Canada s'étaient joints à mes nombreux autres invités dont plusieurs représentants d'organismes internationaux et locaux s'occupant des réfugiés, pour célébrer la Fête nationale du Québec. Quels beaux souvenirs!

## BUREAU D'IMMIGRATION DU QUÉBEC À BANGKOK

En mai 1980, le Québec fermait son bureau de Singapour qui avait été ouvert en août 1979. Tous les dossiers furent transférés de Singapour à notre bureau de Bangkok, qui comptait déjà trois autres conseillers à l'immigration. Il avait été prévu que nous continuerions à faire des missions en Malaisie et en Indonésie alors qu'il y avait une baisse d'arrivées des réfugiés vietnamiens dans ces camps. À partir de Bangkok, nous faisons également des missions dans les camps de réfugiés en provenance du Cambodge et du Laos lesquels étaient situés pour l'un, à l'est de la Thaïlande, non loin de la frontière avec le Cambodge et pour l'autre, au nord-est, près de la frontière avec le Laos.

## LES CAMPS DE RÉFUGIÉS EN THAÏLANDE

### LE CAMP DE SONGKHLA

Les réfugiés vietnamiens qui arrivèrent en Thaïlande par voie de mer, entre 1976 et 1984 étaient admis soit dans le camp de Songkhla ou celui de Sikiew. C'est donc dans le camp de Songkhla que je fis ma toute première mission en 1979. J'y remarquai d'abord les tables de travail et les bancs rudimentaires qui étaient mis à notre disposition. Les abris destinés aux réfugiés étaient également très précaires. Cependant, ce camp était situé en bord de mer, sur une magnifique

plage. Les réfugiés surent profiter des nombreux avantages qu'offrait cet endroit. Ils se baignaient, jouaient au ballon, les enfants faisaient des châteaux de sable, etc.

## LES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS À SONGKHLA

Au début, je voulais savoir comment s'était passé le voyage en mer des réfugiés que j'interviewais et qui avaient risqué leur vie en s'embarquant dans des bateaux, le plus souvent, non sécuritaires. J'appris ainsi que plusieurs familles avaient été séparées lors de leur embarquement, qui se faisait la plupart du temps à la tombée de la nuit, pour éviter d'être surpris par les garde-côtes. En mer, nombreux avaient été ceux qui s'étaient fait voler par les pirates. Beaucoup de jeunes filles et de jeunes femmes avaient été violées ou embarquées de force dans les bateaux des pirates. La promiscuité, le manque d'eau et de nourriture, la peur lors de tempêtes, etc. etc. J'étais troublée par ces récits invraisemblables. J'ai alors compris à quel point notre action était urgente et importante. Par la suite, pour ne pas rappeler ces durs moments vécus par mes interlocuteurs, je n'abordais plus ce sujet.

## COLLABORATION AVEC LES AGENTS D'IMMIGRATION DU CANADA

C'est en compagnie de Ian Hamilton que je fis cette première mission en Thaïlande. Il avait une grande expérience de travail auprès des réfugiés, d'où son surnom de Monsieur Canada. Il m'a beaucoup aidée par ses conseils toujours très appropriés. Le soir, après une longue journée de travail intense, nous nous offrions un bon moment en allant souper dans un petit restaurant érigé sur la plage. Le cuisinier était tout heureux de nous offrir poissons et fruits de mer pêchés pendant la journée. Comme il y avait la barrière des langues, il nous faisait venir dans sa cuisine afin que nous puissions choisir nos pièces préférées. Le fait de pouvoir pénétrer dans la cuisine du restaurant et d'y choisir poissons, crabes et autres fruits de mer, m'impressionnait et m'amusait tout à la fois. Ian semblait très à l'aise dans ce décor de vacances. Bien installé dans une chaise longue plantée dans le sable, il aimait siroter une bonne Singha froide, la bière la plus populaire en Thaïlande. Ce fut pour moi une initiation bien agréable. Chaque soir, je profitais de cette détente bien méritée. Ces soirées font partie de mes meilleurs souvenirs de ces années passées en Asie du Sud Est.

## LE CAMP DE KHAO I DANG

Ce camp immense était situé à la frontière non loin du Cambodge. En 1980, il comptait 300,000 réfugiés qui avaient fui les atrocités du régime des Khmers Rouges. Les autorités thaïlandaises avaient confié la responsabilité de ce camp à son Ministère de l'intérieur. L'armée thaïlandaise en assurait le bon ordre. Le HCNUR et l'OIM avaient des rapports très étroits avec les responsables thaïlandais. Comme dans la plupart des camps, il y avait également de nombreux organismes non gouvernementaux (ONG) qui chaque jour, venaient en aide aux réfugiés démunis. Ils y organisaient des écoles, des cours de différents métiers, etc.

## LES RÉFUGIÉS CAMBODGIENS À KHAO I DANG

J'ai fait deux ou trois missions dans ce camp qui abritait des réfugiés dont la souffrance se lisait sur leur visage émacié. La plupart avait perdu un ou plusieurs membres de leur famille tués par les Khmers rouges ou encore morts d'épuisement, de mauvais traitements ou même d'inanition. Plusieurs d'entre eux avaient changé de noms pour déjouer les autorités. Très souvent, les plus jeunes, ne se rappelaient plus de leur nom véritable, de leur date de naissance, etc. C'était donc très difficile de mener nos entrevues, qui au début, duraient très longtemps. Par la suite, les autorités décidèrent que les entrevues de sélection auraient lieu dans le camp de Phanat Nikhom où seraient transférés les réfugiés que nous devons interviewer.

## LES CAMPS DE BAN VINAÏ ET DE NA PHO

Ces camps étaient situés non loin du fleuve Mékong, lequel sert de frontière entre le Laos et la Thaïlande. Dans le camp de Ban Vinaï, étaient regroupés les réfugiés de la tribu des Hmongs des montagnes. Dans celui de Na Pho, les Laotiens de la plaine. Les installations y étaient relativement confortables. Les artisans y vendaient des bijoux, des couvre-lits, des broderies, etc. La vie semblait s'y dérouler à un rythme normal, dans des conditions assez agréables.

## LES RÉFUGIÉS LAOTIENS

Les Thaïlandais et les Laotiens ont beaucoup de choses en commun. D'un côté et de l'autre du Mékong, ils partagent un rythme de vie semblable. Ils ont le même genre de nourriture et autres habitudes. Bien qu'ils aient chacun une langue différente, on y retrouvait des similitudes, si bien qu'ils peuvent assez facilement communiquer entre eux. On pouvait sentir cet attachement mutuel dans les camps de réfugiés où une grande liberté était laissée aux réfugiés. Plusieurs d'entre eux retournaient au Laos, puis revenaient au camp. D'autres travaillaient en dehors du camp le jour et y revenaient à la fin de leur journée de travail. Il m'est souvent arrivé de ne pouvoir faire des entrevues prévues, car les requérants étaient absents. Un jour, je devais faire une entrevue avec les membres d'une famille. Un jeune homme est venu me demander si je pouvais remettre l'entrevue au lendemain, car il pourrait revenir accompagné de tous les membres de sa famille demeurés au Laos. Lors d'une autre visite, qu'elle ne fut pas ma surprise de voir une ministre du Laos dans le camp de réfugiés où elle connaissait plein de monde qu'elle saluait allègrement. On m'avait déjà dit que dans ce petit pays tout le monde se connaissait. Mais je trouvais cela quand même étrange qu'une représentante d'un pays vienne visiter des gens qui avaient fui ce même pays. Puis je me disais qu'elle venait peut-être y rencontrer des représentants thaïlandais pour discuter avec eux d'un rapatriement des ressortissants laotiens des camps de réfugiés. Je ne l'ai jamais su, mais chose certaine, de nombreux Laotiens ont été reconnus réfugiés.

Lors d'une mission dans le camp de Na Pho, on y célébrait la fête de l'eau, appelée Sunkran. Cette fête vient d'un rite religieux. Elle consiste à se faire asperger d'eau par les moines pour se faire purifier. Avec le temps, on en a fait une fête populaire où chacun s'amuse à arroser les gens autour de lui. J'y ai même vu des groupes de jeunes qui, à bord de camions remplis de seaux d'eau, arrosaient les gens sur leur passage. D'autre part, les réfugiés n'osaient pas m'arroser. Mais à la fin de la journée, l'un d'eux s'est aventuré à me lancer de l'eau, j'ai fait de même. C'est ainsi que j'ai pu célébrer avec eux. Par la suite, comme pour les réfugiés cambodgiens, les autorités thaïlandaises nous avisaient que les entrevues des réfugiés laotiens se feraient au camp de Phanat Nikhom.

## LE CAMP DE PHANAT NIKHOM

Il était plus facile pour nous de faire des missions dans ce camp qui était situé à deux heures de trajet de Bangkok, où nous étions basés. On y retrouvait des réfugiés cambodgiens et laotiens en attente d'entrevue ou de départ pour les pays de réinstallation, soit principalement la France, les États-Unis, l'Australie et le Canada. Par la suite, les réfugiés vietnamiens venus en Thaïlande, par le Cambodge, y furent transférés.

Les maisons qui logeaient les réfugiés étaient construites en ciment et semblaient beaucoup plus confortables que dans la plupart des camps où mon travail m'avait amenée. Elles étaient construites de façon à loger une seule famille. À certains jours, il y avait un marché. Les commerçants thaïlandais venaient y offrir leurs produits à l'extérieur des grilles qui délimitaient la surface du camp. Contrairement aux autres camps, on y retrouvait trois restaurants de bonne



qualité, tenus par des Thaïlandais. C'est dans l'un de ces restaurants que j'ai mangé le meilleur pad thaï.

## COLLABORATION AVEC LES AGENTS D'IMMIGRATION DU CANADA

D'une façon générale, nous avons une excellente relation avec nos vis-à-vis fédéraux. Cependant, j'ai dû faire face à un grave problème. Les agents fédéraux, dans leur sélection, donnaient la priorité aux réfugiés vietnamiens, décrétant que contrairement à ces derniers, les Cambodgiens pourraient éventuellement retourner dans leur pays d'origine. Du côté québécois, monsieur Jacques Couture, qui était alors ministre de l'immigration, décida de donner priorité à la sélection des Cambodgiens qu'il considérait comme des réfugiés à part entière. Je n'ai senti aucune collaboration de la part de l'équipe fédérale. J'ai dû faire face à toutes sortes de délais administratifs inexplicables. Cette situation m'inquiétait au plus haut point, surtout qu'elle mettait sérieusement en danger l'atteinte de nos objectifs. Pour mettre fin à ce désaccord fédéral/provincial, nous avons dû avoir recours aux hautes instances de ces deux ministères à Ottawa et à Québec. Par la suite, le Canada a accepté bon nombre de ces réfugiés. Deux ans plus tard, le responsable du Service d'immigration du Canada recevait une plaque de reconnaissance du Gouvernement thaïlandais, le remerciant d'avoir initié l'acceptation de réfugiés cambodgiens pour réinstallation dans un tiers pays. Or, ce fut grâce aux efforts du Québec, pour qui la sélection des réfugiés cambodgiens était devenue une priorité, que cette récompense fut décernée au Canada.

## L'ÉCOLE DU QUÉBEC À PHANAT NIKHOM

C'est en 1980, par le truchement de l'OIM, que fut fondé l'école du Québec dans ce camp de réfugiés. Le ministère avait décidé que les réfugiés destinés au Québec, devaient recevoir des cours de français et d'initiation à la vie québécoise, pendant la période d'attente entre leur acceptation et leur départ. Un local spacieux avait été mis à notre disposition. Il fut vite décoré aux couleurs du Québec, par les réfugiés eux-mêmes. Pendant les deux premières années, le ministère avait délégué deux professeurs québécois pour une période d'une année chacun. Après cette période, nous avons engagé des Québécois de passage qui avaient de bonnes connaissances pédagogiques. Avec les années, dans les milieux scolaires québécois, on connaissait l'existence de l'école. Il y eut même deux professeures qui sont parties du Québec pour venir nous offrir leurs services après leur arrivée à Bangkok. Nos jeunes directeurs ont toujours fait un travail merveilleux.

En partant du camp, la majorité des réfugiés avaient une bonne connaissance du français. Ils avaient hâte d'arriver au Québec pour la mettre à profit. Lorsque madame Gagnon Tremblay, alors ministre de l'immigration était venue visiter l'école, elle fut fortement émue en entendant les réfugiés lui souhaiter la bienvenue en entonnant la célèbre chanson de Gilles Vigneault, dont ils avaient changé les mots pour la circonstance : "Bien chère ministre, c'est à votre tour de vous laisser parler d'amour..." En 1993, alors que le camp de Phanat Nikhom se vidait, l'école fut fermée. Tous les réfugiés qui y sont passés et que j'ai, par la suite, rencontrés au Québec, en gardait un profond souvenir et une grande fierté. Leur adaptation à leur nouveau pays leur fut facilitée grâce à leur passage dans cette école.

## CONCLUSION

Je considère comme un grand privilège l'occasion qui me fut donnée, pendant neuf ans, de travailler dans les camps de réfugiés indochinois. C'est plutôt rare, dans ce métier, d'avoir à côtoyer des requérants à l'immigration qui sont dans un tel état de dépendance. Une réponse négative à une demande de résidence permanente, n'a pas la même portée pour un réfugié qui n'a qu'un espoir, celui de quitter le camp, où il est confiné, pour enfin pouvoir avoir une vie

normale. Dans ces circonstances, ce fut parfois difficile de refuser des candidats. Les critères de sélection que je devais appliquer justifiaient mes refus, ce qui m'aidait à garder un équilibre nécessaire.

### Carrière

Radio-Canada - De 1963 à 1976

Réalisatrice-annonceuse, secteur francophone de Radio-Canada International. Émissions d'actualités, canadiennes diffusées à l'étranger.

Immigration du Québec - De 1976 à 2009

1976 - 1979 - Conseillère à l'immigration - missions à Boston et à New York

De juin 1979 à octobre 1979, directrice du bureau de Milan

1979 - 1980 - Directrice du bureau de Singapour - sélection des réfugiés indochinois

1980 - 1982 - Conseillère à l'immigration du Québec à Bangkok - sélection des réfugiés indochinois

1982 - 1984 - Directrice du bureau de Bangkok - sélection des réfugiés indochinois

1984 - 1989 - Conseillère à l'immigration, Montréal, responsable des cas spéciaux

1989 - 1993 - Directrice du bureau de Bangkok - sélection des réfugiés indochinois

1993 - 1995 - Conseillère en affaires internationales - Secrétariat général du Ministère de l'Immigration du Québec

1995 - 1997 - Directrice du bureau de Bruxelles - sélection des requérants à l'immigration du Québec

1997 - 2009 – Conseillère à l'immigration - missions en Europe et en Afrique du nord – sélection des requérants à l'immigration du Québec